

Appel à candidature
Chargé(e) de mission Biodiversité
au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*

Poste de catégorie A réservé aux titulaires de la fonction publique

Poste ouvert

- par voie de mutation : aux ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et ingénieurs des travaux publics de l'Etat,
- par voie de détachement : à tout autre fonctionnaire de catégorie A des fonctions publiques (Etat ou territoriale).

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le Parc comporte une grande variété de milieux naturels : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers..., dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières, avec son siège, et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chargé de mission Biodiversité est placé au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*. Le service *Connaissance et Veille du territoire* rassemble 30 personnes dont 21 affectées à des massifs.

Il en a charge notamment :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du parc, et le partage de celle-ci
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives
- la gestion des collections des écomusées du parc
- la veille du territoire
- la politique de contrôle en matière de police environnementale

- le pilotage de la politique en matière de biodiversité et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles
- l’instruction et le suivi complet des demandes d’autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâcher d’espèces, prélèvement de spécimens...)
- la participation aux instances de l’établissement, d’IPAMAC, du réseau Parcs nationaux, de l’agence française pour la Biodiversité, et enfin du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d’acquisition de données

Missions

Placé sous l’autorité hiérarchique du chef de service *Connaissance et Veille du territoire*, le chargé de mission Biodiversité est basé à **Florac-Trois-Rivières (48)**. Il est chargé de :

- ❖ la mise en œuvre des Atlas de biodiversité communale (ABC)
 - pilotage et animation globale de la démarche au sein de l’établissement et en lien avec le territoire
 - synthèse et valorisation des données existantes, rendus associés
 - coordination et réalisation des inventaires naturalistes experts et participatifs
 - évènements et animations ABC auprès de la population locale et des scolaires
 - communication générale autour du projet (site internet, articles...)
 - compilation des données pour élaborer le diagnostic écologique communal et des propositions de pistes d’action issues du comité de suivi local
 - encadrement du service civique chargé d’actions d’animation et de valorisation
 - suivi et valorisation de l’ensemble des ABC (2 à 4 ABC par an) : élaboration des rendus et bilans
- ❖ la coordination et animation de la déclinaison des politiques publiques de biodiversité sur le territoire
 - mise en œuvre de la politique Natura 2000 (4 sites en responsabilité de l’établissement) en lien avec la commission Biodiversité de l’établissement, les délégués territoriaux et les deux autres services (MAEC, contrats Natura, animations...)
 - rapportage annuel auprès des services de l’Etat
 - actualisation des docob
 - définition et coordination de l’évaluation des incidences dans le cadre des autorisations délivrées par l’établissement
 - participation de l’établissement aux COPIL et COTECH des 22 sites de l’aire d’adhésion en lien avec les délégués territoriaux
 - contribution de l’établissement aux politiques publiques portées par l’Etat et les collectivités, et représentation de l’établissement dans les instances afférentes en lien avec les autres chargés de mission : SRCE-TV, SINP, SCAP, ENS, RNR...
 - contribution à l’animation territoriale et montage du dossier d’inscription dans la liste des zones humides d’importance internationale au titre de la convention de RAMSAR (Mont Lozère et Aigoual)
 - participation et contribution au réseau des parcs nationaux, d’IPAMAC, de l’ARB Occitanie et de l’AFB
- ❖ la mise en œuvre de la stratégie scientifique de l’établissement concernant les milieux naturels
 - activation et animation (ou a minima participation) du groupe thématique interne Habitats naturels
 - suivi du volet connaissance sur les habitats naturels du cœur : élaboration et proposition au Conseil scientifique d’une feuille de route à 5 ans
 - restitution et valorisation des activités de production (inventaire, suivi, études, contribution à des programmes...) en lien avec les chargés de mission Forêt et Milieux aquatiques
 - contribution aux réunions du Conseil scientifique
- ❖ l’expertise technique et l’appui concernant les milieux naturels
 - définition (refonte) et mise en œuvre d’une politique sur les zones humides
 - pilotage d’opérations de gestion et protection d’habitats naturels en lien avec les chargés de mission Forêt et Milieux aquatiques
 - montage de projets et recherche de financements
 - suivi financier d’opérations
 - contribution aux réunions de la commission Biodiversité
 - appui aux techniciens *Connaissance et Veille du territoire* pour les autorisations relatives aux milieux naturels
 - expertise et appui aux autres services pour la prise en compte des milieux naturels dans les décisions (évaluation des incidences dans le cadre des autorisations) et projets de l’établissement
 - veille technique et scientifique

Pour toutes ces activités, il est notamment amené à :

- animer et participer à des démarches et politiques partenariales,
- piloter des réunions et groupes de travail internes et externes, rédiger des documents techniques et de vulgarisation,
- représenter l'établissement dans des séminaires, réseaux, instances relatifs à son domaine de compétence, aussi bien au niveau local que régional ou national,
- encadrer des stagiaires et vacataires.

Il peut être également sollicité pour apporter un appui ponctuel au chef de service sur des dossiers transversaux ou pour assurer son intérim pendant ses congés.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service *Connaissance et Veille du territoire* dans un but de coordination et de bonne circulation des informations
- il impulse et met en œuvre ses missions en relation avec les techniciens *Connaissance et Veille du territoire* et en liaison avec les autres chargés de mission du service

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc national et de la région Occitanie.

Compétences recherchées

Savoirs (théoriques et pratiques)

- très bonne compréhension et analyse des politiques publiques de biodiversité et des rôles des différents acteurs,
- réelles compétences en animation de projets et réseaux (Natura 2000),
- culture scientifique en biologie et écologie,
- culture en conservation et gestion des écosystèmes (mesures de gestion des habitats naturels),
- connaissance des méthodologies scientifiques d'inventaire et de suivi d'habitats naturels et d'espèces,
- connaissance de la gestion et de la structuration de données,
- connaissance des méthodes de traitement statistiques et d'analyse de données,
- connaissance du monde associatif, naturaliste et scientifique,
- maîtrise en ingénierie de projets,
- très bonne capacité rédactionnelle et d'expression orale,
- bonne maîtrise de QGIS, fonctions avancées d'Excel...
- connaissance des procédures administratives et règlementaires : gestion budgétaire, autorisation...,

Savoirs être

- autonomie et initiative,
- grande rigueur et méthode,
- goût du contact, aisance relationnelle,
- forte aptitude au travail en équipe
- capacité à gérer de multiples dossiers complexes simultanément.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- diplômes : bac + 5 (+3 au minimum),
- expérience dans le domaine de l'animation de projets et réseaux d'acteurs, et du partage des connaissances (sciences participatives)
- expérience de naturaliste et de mise en œuvre de protocoles scientifiques,
- expérience dans le suivi et la gestion des habitats naturels exigée,
- expérience de coordination de travail d'équipe,
- permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **avant le 28 juin 2017**

- **par courriel avec accusé de réception** à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr
- ou, le cas échéant, par courrier à : Parc national des Cévennes
Mme la Secrétaire générale
6 bis place du palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 6 juillet 2017**

Prise de poste souhaitée au 1^{er} septembre 2017.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M. Franck DUGUEPEROUX, chef du service *Connaissance et Veille du territoire*
04 66 49 53 40 / 06 99 75 43 98 - franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04 66 49 53 28- celine.billault@cevennes-parcnational.fr